

# **La prime ZEP SERA BIEN VERSEE!!!!**

Après avoir sollicité le MEN sur le versement de la prime ZEP, le **SNALC** est intervenu hier en CTA auprès de la Rectrice. Suite à notre rappel de la situation locale, l'historique des ZEP et le cadrage national au sujet de l'indemnité, **le SNALC a obtenu gain de cause.**

**La prime ZEP sera bien versée aux personnels des LP PATU et LP AMELIN** sur la paye de décembre 2021 sous sa forme initiale avec un rattrapage sur l'année scolaire 2021/22.

Le SNALC sera vigilant sur ce paiement ainsi que sur l'effet rétroactif sur l'année scolaire précédente. Nous demandons à tous les collègues concernés de nous contacter si tel n'était pas le cas. Soit par mail [snalcreunion974@gmail.com](mailto:snalcreunion974@gmail.com) soit par les représentants snalc de ces 2 établissements.

De même le SNALC suit le dossier de réforme des REP avec le projet CLA afin que tous les LP et SEP bénéficient du classement en éducation prioritaire.

Guillaume LEFEVRE

Président SNALC Réunion